



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MARIE-PIERRE MOUTON**

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME

Préfecture de la Drôme  
Monsieur le Préfet  
Monsieur Thierry DEVIMEUX  
3, boulevard Vauban  
26000 VALENCE

MPM/FL/RB/2023/D/

À Valence, le 21 février 2024

Monsieur le Préfet,

La crise agricole frappe à des degrés divers l'ensemble des filières de production : parmi elles, la viticulture est l'une des plus touchées.

C'est dans ce contexte et compte tenu de la mise en place d'un fonds d'urgence en faveur de la viticulture français doté de 80 millions d'euros que je soutiens pleinement la demande exprimée par le Syndicat des vignerons des Côtes-du-Rhône et la F.D.S.E.A. 26 tendant à une révision à la hausse de l'enveloppe dévolue aux exploitants situés sur la partie drômoise de cette filière viticole majeure de la vallée du Rhône (cf. courrier joint présentant la proposition formulée par ses représentants) .

Les producteurs de Côtes-du-Rhône subissent en effet depuis plusieurs années une crise sévère dans la commercialisation de leurs vins, en lien notamment avec les changements de consommation qui entraînent une certaine désaffectation pour les vins rouges, aggravée par le renchérissement généralisé des coûts. Cette situation a plongé un nombre important d'exploitants dans une situation économique plus que précaire qui justifie l'octroi d'une aide d'urgence qui réponde à l'intensité des besoins et de la détresse réelle que j'ai pu moi-même constater sur le territoire drômois.

**DÉPARTEMENT DE LA DRÔME**

HÔTEL DU DÉPARTEMENT

26 AVENUE DU PRÉSIDENT HERRIOT, 26026 VALENCE CEDEX 9

ladrome.fr    

C'est pourquoi je vous serais reconnaissante de relayer avec la plus grande détermination auprès du ministère la demande de réajustement significatif à la hausse de l'enveloppe drômoise, afin que soit assurée une meilleure prise en compte des besoins de cette filière structurante de l'économie drômoise qui compte près de mille exploitations sur le territoire drômois et mobilise plusieurs milliers d'emplois. Contribuant fortement à l'activité locale, elle a engagé une réorientation courageuse de sa production afin de mieux répondre à l'évolution de la demande.

Restant à votre disposition, je vous prie d'accepter, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération ainsi que celle de mes remerciements anticipés.



Marie-Pierre MOUTON